

BAUDREVILLE

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN – SOIR
MERCREDIS – PETITES VACANCES
ANNEE 2006 – 2007

Le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans se fera à
l'école maternelle de l'Arc en Ciel, rue Revanche.

Accueil à la garderie périscolaire

- le matin entre **7H00 et 8H50**
- le soir entre **16H30 et 18H30**

A titre indicatif :

- Tarif forfait mensuel (voir tableau au dos du dossier)
- Occasionnel matin : 2.90 €
soir : 3.15 €

Accueil du centre de loisirs mercredi et petites vacances

- à la journée de **7H00 à 18H30**

Activités : jeux sportifs, d'intérieur, jeux de société, sorties, activités manuelles.

PARTICIPATION : Tarif à la journée pour les mercredis et tarif à la semaine pour les petites vacances (voir barème des ressources). Les tarifs sont à définir selon les revenus déclarés (avant déduction) de l'avis d'imposition de l'année 2004. Paiement dès l'inscription par chèque, si possible, à l'ordre du Trésor Public.

Dossier d'inscription à rendre soit en Mairie, à la responsable du centre de loisirs ou à retourner à : ADPEP 28
1 rue du 14 Juillet
28000 Chartres

BAREME DE PARTICIPATION ANNEE 2006 / 2007

Ressources imposables mensuelles du foyer	Centre de loisirs		Périscolaire	
	Prix à la journée avec repas	Tarif à la semaine avec repas	Tarif par mois matin	Tarif par mois soir
0 à 1100€	6,45	31,20	21,00	21,00
1101 à 1400€	8,00	39,20	26,30	26,30
1401 à 1700€	8,70	43,20	31,50	31,50
1701 à 2000€	10,40	51,10	36,80	36,80
2001 à 2300€	11,10	56,00	42,00	42,00
2301 à 2600€	12,80	63,20	47,30	47,30
2601 à 2900€	14,40	71,20	52,50	52,50
2901 et plus	16,00	79,20	57,80	57,80
Hors communauté de communes	17,50	87,20	73,55	73,55

Tarif à définir selon les revenus déclarés (avant déduction des 10% et 20%) de l'avis d'imposition 2005

Ressources mensuelles = revenus déclarés avant déduction
12

Centre de loisirs :

Prix de journée : Tarif à la semaine :

Périscolaire matin – soir :

Forfait mensuel matin : forfait mensuel soir :

Occasionnel matin Occasionnel soir